

Entreprises Développement durable : « La prise de conscience est indéniable »

Les dirigeants alsaciens se disent préoccupés par les enjeux environnementaux, mais il y a un écart important entre stratégies et actions concrètes.

Trois enseignements peuvent être tirés du premier Baromètre du développement durable dans les entreprises alsaciennes d'Alsace Qualité : « La prise de conscience est indéniable », mais « les dirigeants ont tendance à restreindre cette notion aux seules questions environnementales » et, « quand on croise les priorités avec les actions concrètes, on constate d'importants écarts ».

Ainsi, 97 % des dirigeants interrogés déclarent-ils avoir « formalisé une stratégie socialement responsable au sein de leur entreprise », mais dans le détail on s'aperçoit qu'ils ne prennent en compte « ni le bien-être du salarié, ni la qualité



Certaines entreprises tiennent compte du développement durable dans leur production, comme ici, Domena (Altkirch), avec une gamme de petit électro-ménager fabriqué, en partie, avec des éco-fibres. Photo Françoise Itamard.

et la sécurité, ni la création d'emplois... » faisant du développement durable un synonyme de protection de l'environnement.

Quatre-vingt-six pour cent des entreprises ont conscience de l'impact de leur activité sur l'environnement.

64 % affirment avoir une politique environnementale mais 25 % seulement la communiquent à leurs salariés, clients ou

fournisseurs. Les dirigeants changent de comportements et d'opinions quand ils passent du statut de fournisseur à celui de

client, notamment sur les questions relationnelles, sur l'importance du prix du produit, du service...

Des contradictions

Dans le même esprit, « 60 % pensent avoir une politique de transport, mais seulement 5 % ont des véhicules propres » et 7 % envisagent de mettre en place des plans de déplacement de leurs salariés.

À l'inverse, « les dirigeants ont parfois des engagements plus importants qu'ils ne le croient : 7 % citent avoir comme priorité le développement de la formation alors que 75 % ont des contrats d'alternance et que 65 % collaborent avec des établissements de formation ».

Même sous-estimation pour les causes d'intérêt général : « 17 % jugent s'y intéresser et en analysant leurs actions on s'aperçoit que 50 % soutiennent des projets de solidarité ».

Textes Alvezio Buonasorte

Une vision réductrice

Les chefs d'entreprises ont, en Alsace, une approche réductrice du développement durable, cantonnée dans l'environnement (lire ci-dessus). Et encore ont-ils de l'écologie une vision partielle : « 64 % pensent avoir une politique environnementale : 88 % gèrent leurs déchets, 59 % leur consommation d'eau et 64 % leur consommation d'énergie », note le baromètre.

Écoproduction

Mais seulement « 4 % se préoccupent de la consommation des ressources, 10 % de réduire l'impact de leur entreprise sur l'environnement, 3 % de la sensibilisation du personnel et des clients à ces enjeux ». La réduction des emballages et des conditionnements n'est prise en compte que par 20 % des entreprises, la qualité environnementale pour leurs bâtiments par 29 % des dirigeants.

Et, dans le sens élargi du développement durable, seulement



Devenu très tendance dans les transports publics, le véhicule propre ne concerne encore que 5 % du parc des entreprises privées. Archives Dominique Gutekunst

« 19 % des entreprises évaluent les pratiques de leurs fournisseurs, 27 % se préoccupent des conditions de travail des salariés de leurs fournisseurs ou sous-traitants ».

Ce peu d'implication dans ces deux derniers domaines tient peut-être au fait que « les entreprises alsaciennes ont un recours important à des fournisseurs locaux (86 %) », avec cependant deux bémols : 39 %

seulement ont une charte d'achat et la plupart n'ont pas la même attitude quand ils sont clients ou fournisseurs.

Première étude

Ainsi, sont-ils surtout préoccupés par le relationnel avec leurs fournisseurs, mais pas avec leurs clients — focalisés qu'ils sont sur « les relations contractuelles » — et considèrent-ils le critère prix comme important quand ils achètent (76 %), au détriment de l'écoproduction.

Cette étude — une première en France — a été réalisée auprès de 61 entreprises alsaciennes et présentée, hier soir au conseil régional, par le président d'Alsace Qualité, Jean-François Vierling, par Christine Lollier-Brassac, responsable du projet « L'Art et la Manière » (lire ci-contre), et par Anna Paulus, chargée du Baromètre.

« La seule approche multisectorielle en France »

Alsace Qualité a réuni, hier soir à la Région à Strasbourg, trois ans après le lancement de L'Alsace Signe, L'Art et la Manière, une centaine de dirigeants d'entreprise. « Nous voulons nous engager en faveur de l'environnement, de l'éthique, de la loyauté... », explique son président Jean-François Vierling. Il se félicite, comme André Reichardt, vice-président de la Région, de voir « le développement économique de l'Alsace se faire avec un souci du développement durable et du progrès social ».

Tous deux ont relevé le succès de « cette démarche soutenue par la Région puisqu'elle a été inscrite dans le schéma régional de développement économique » : une vingtaine d'entreprises avaient adhéré la première année, puis une

quarantaine la seconde. « Nous comptons à présent 78 membres employant 16 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros », souligne Jean-François Vierling.

Il relève que cette démarche multisectorielle — avec des adhérents de l'agriculture, de l'industrie, de l'alimentaire, de l'artisanat, du commerce — est unique en France, rappelant que les membres acceptent « d'être audités sur leur pratique de développement durable et ont la volonté d'inscrire leur démarche dans le temps. Les dirigeants ont aussi pris conscience de la nécessité de communiquer sur leurs bonnes pratiques ».

A.L.B.

■ SURFER www.alsace-art-maniere.com



Jean-François Vierling, président d'Alsace Qualité (à droite), et André Reichardt, vice-président du conseil régional.